

BUREAU DU VENDREDI 2 OCTOBRE 2026

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 25 septembre 2026, s'est réuni le 2 octobre 2026, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

VICES-PRESIDENTS

- Jean-Philippe PERIES - Maire d'ARRADON - Vice-Président
- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY - Vice-Président
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice-Présidente
- Pascal LE BOUEDEC - Maire de PLOEREN - Vice-Président
- Philippe TREMOUREUX - Maire de SAINT-ARMEL
- Thierry EVENO - Conseillé délégué au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
- Vincent CHARLIN - Adjoint au Maire de SARZEAU - Vice-Président
- Clément LE FRANC - Maire de SENE - Vice-Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX-NOYALO - Vice-Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller municipal au Maire de VANNES - Vice-Président
- Hortense DOUMIC-LE PAPE - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente

MEMBRES DU BUREAU

- Olivier DENFER - Maire d'ARZON
- Christophe BEDARD - Maire de BADEN
- Freddy JAHIER - Maire de COLPO
- Dominique LE MEUR - Maire de GRAND-CHAMP
- Hervé LE BOURDIEC - Maire de L'ILE D'ARZ
- Claire BRABEC - Maire de LARMOR-BADEN
- Sandrine CADORET - Maire de LA TRINITE-SURZUR
- François VAILLANT Adjoint au Maire de LE BONO
- Philippe GAIN - Maire de LE HEZO
- Isabelle LOUIS - Maire de LE TOUR-DU-PARC
- Lionel ULVOA - Maire de LOCMARIA - GRAND-CHAMP
- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Stéphanie GUILLEMOT - Maire de PLOUGOUMELLEN
- Anne GALLO-KERLEAU - Maire de SAINT-AVE
- Frédéric PINEL - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Jean-Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU
- Ludovic SAMSON - Maire de SULNIAC
- Michel GILLET - Conseillé délégué au Maire de VANNES

Ont donné pouvoir :

- Christophe TATTEVIN - Maire de L'ILE-AUX-MOINES a donné pouvoir à Hervé LE BOURDIEC

Ont été excusés :

- Philippe SIMON - Conseiller délégué au Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Benoît LALYS - Maire de PLESCOP - Vice-Président
- Karine ALBANHAC - Maire de SAINT-NOLFF - Vice-Présidente
- Noëlle CHENOT - Maire de SURZUR - Vice-Présidente

Ont été absents :

- Pierrick MESSEAGER - Maire de MEUCON
- Jean-Michel CHOQUET - Maire de TREDION
- Gwénaél LE FLOCH - Maire de TREFFLEAN

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU BUREAU DU 2 OCTOBRE 2026

COMMANDE PUBLIQUE

UTEP DE VANNES - AMENAGEMENT DES VESTIAIRES ET BUREAUX

LOT N° 09 : CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE

MARCHE N° 2025-040

AVENANT N° 3

Cette décision a pour objet la prise en compte de travaux supplémentaires relatifs à la fourniture et l'installation d'un groupe climatiseur en salle de réunion, à la demande de la maîtrise d'ouvrage, s'élevant à 4 295,00 € HT.

Il en résulte un avenant n° 3 d'un montant de 4 295,00 € HT.

Le nouveau montant du marché s'établit comme suit.

Offre de base	35 747,73 € HT
Avenant n° 1	7 009,88 € HT
Avenant n° 2	-1 144,45 € HT
Avenant n° 3	4 295,00 € HT
Total	45 908,16 € HT

Toutes les clauses et conditions générales du marché de base et le cas échéant des précédents avenants éventuels, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradictions.

Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres du 16 septembre 2026, il vous est proposé :

- *d'autoriser la signature de l'avenant n°3 avec la SOCIÉTÉ DE CLIMATISATION ET DE FROID DE L'OUEST ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ